

Tableau 3 - *Annuaire démographique 2004*

Le tableau 3 indique pour chaque pays ou zone du monde la population totale selon le sexe d'après les derniers recensements effectués, les estimations concernant la population totale au milieu de l'année 2000 et de l'année 2004, le taux moyen d'accroissement annuel exponentiel positif ou négatif pour la période allant de 2000 à 2004, ainsi que la superficie et la densité de population en 2004.

Description des variables : la population masculine et féminine totale est, sauf indication contraire, la population de fait (c'est-à-dire présente) enregistrée lors du recensement le plus récent sur lequel on dispose de données. La date de ce recensement est indiquée. Les données des recensements de la population sont habituellement obtenues au moyen d'un enregistrement à l'échelle nationale (recensement traditionnel). Les pays peuvent recourir à d'autres moyens pour établir des statistiques fiables sur la population et le logement, tels que des registres de la population. Les données obtenues par ce moyen sont présentées comme celles d'un recensement et sont annotées en conséquence. Par ailleurs, les résultats des enquêtes par sondage, réalisées habituellement à l'échelle nationale, peuvent être présentés à l'aide du code correspondant. En revanche, les résultats des enquêtes portant sur moins de 50 % du territoire total ou de la population ne sont pas indiqués.

Les estimations de la population en milieu d'année sont celles de la population au 1^{er} juillet. Lorsque la date est différente, cela est signalé par une note. Les estimations de la population totale en milieu d'année sont celles qui ont été communiquées par les services nationaux de statistique.

La superficie - exprimée en kilomètres carrés - représente la superficie totale, c'est-à-dire qu'elle englobe les terres émergées et les eaux intérieures (qui sont censées comprendre les principaux lacs et cours d'eau) mais exclut les régions polaires et certaines îles inhabitées. Les exceptions à cette règle sont signalées en note. Les superficies initialement exprimées en miles carrés par les pays ou les zones ont été transformées en kilomètres carrés au moyen d'un coefficient de conversion de 2,589988.

Calculs : Le taux d'accroissement annuel est le taux annuel moyen de variation (en pourcentage) de la population entre 2000 et 2004, calculé par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies) à partir des estimations en milieu d'année non arrondies qui figurent dans le tableau après application d'un taux exponentiel d'accroissement.

La densité est égale au rapport de l'effectif total de la population en 2004 à la superficie totale, exprimée en kilomètres carrés.

Fiabilité des données : Les estimations en milieu d'année qui sont considérées sûres sont fondées sur un recensement complet (ou sur une enquête par sondage) et ont été ajustées en fonction des données provenant d'un registre permanent de population ou en fonction de la balance établie par le calcul des naissances, des décès et des migrations. Les estimations de ce type sont considérées comme sûres et apparaissent en caractères romains. Les estimations en milieu d'année dont le calcul n'a pas été effectué sur cette base sont considérées comme moins sûres et apparaissent en italique. Les estimations relatives aux années antérieures à 2004 sont jugées plus ou moins sûres en fonction du codage qualitatif de 2004 et indiquées, selon le cas, en caractères romains ou en italique.

Les données de recensements ou les résultats d'enquêtes par sondage sont considérés comme sûrs et apparaissent par conséquent en caractères romains.

Les taux d'accroissement de la population, calculés à partir d'estimations jugées moins sûres d'après les normes décrites ci-dessus, sont indiqués en italique plutôt qu'en caractères romains.

Toutes les données de superficie sont présumées sûres et apparaissent par conséquent en caractères romains. En revanche, les données relatives à la densité de la population sont considérées plus ou moins sûres en fonction de la fiabilité des estimations de la population en 2004 ayant servi de numérateur.

Insuffisance des données : Les statistiques portant sur la population totale dénombrée lors d'un recensement, les estimations de la population totale en milieu d'année et les données de superficie appellent les mêmes réserves que celles formulées aux sections 3 et 2.4 des Notes techniques à propos des statistiques relatives à la population et à la superficie.

S'agissant de l'insuffisance des données obtenues par recensement, il convient d'indiquer que, bien que ces données soient considérées comme sûres et apparaissent par conséquent en caractères romains,

leur qualité réelle varie considérablement d'un pays ou d'une région à l'autre. Lorsque l'on possédait les renseignements voulus, on a donné une estimation du degré de sur-dénombrement ou de sous-dénombrement. Dans le cas des enquêtes par sondage, une description de la population considérée est fournie.

La fiabilité des estimations de la population d'un pays ou zone quelconque reposant sur la qualité des estimations de 2004, il se peut que la fiabilité des estimations antérieures à 2004 soit surévaluée.

Les taux d'accroissement appellent toutes les réserves formulées plus haut à propos des estimations concernant la population. Dans certains cas, ils représentent seulement le taux qu'il a fallu calculer ou que l'on a pris pour base pour établir les estimations elles-mêmes lorsque l'on ne disposait pas de mesures appropriées de l'accroissement naturel et des migrations nettes. Malgré leurs imperfections, ces taux fournissent des indications intéressantes pour l'étude du mouvement de la population et, utilisés avec les précautions nécessaires, ils peuvent également servir à évaluer l'exactitude des statistiques de l'état civil et des migrations.

Les données relatives à la densité de population figurant dans le tableau 3 n'ont qu'une valeur indicative en ce qui concerne la densité de population effective, car elles ne tiennent compte ni de la dispersion ou de la concentration de la population à l'intérieur des pays ou zones, ni de la proportion du territoire qui est habitable. Il ne faut donc y voir d'indication ni de la densité au sens urbain du terme ni du nombre d'habitants qui pourraient vivre sur les terres et avec les ressources naturelles du territoire considéré.